

Identification de l'acheteur public, service à compétence nationale du Ministère de la Culture et de la Communication	Laboratoire de recherche des monuments historiques (L.R.M.H.) 29 rue de Paris - 77420 CHAMPS-sur-MARNE
Objet du marché	Travaux d'électricité pour le futur laboratoire d'analyse avec la spectroscopie IRTF et RAMAN
Lieu d'exécution	Rez de chaussée, aile Lafrance des communs Ouest du Domaine de CHAMPS-sur-MARNE
Hall de l'escalier de service de l'aile Lafrance	Remplacement du coffret électrique existant comprenant toutes les protections pour les équipements scientifiques la salle IRTF (table optique avec ses deux équipements d'analyse, deux paillasse humide et sèche) ainsi que pour les deux salles contenant les deux équipements scientifiques utilisant les rayons laser (LIBS et Laser de nettoyage). Fourniture et installation d'un chemin de cable 200X60 au plafond, entre coffret et grande salle y compris le percement de la cloison.
Futur laboratoire d'analyse IRTF et RAMAN	Equipement électrique de la table optique qui recevra les deux spectroscopes IRTF et RAMAN comprenant : la fourniture et l'installation d'une colonne double face pour 4 prises ondulées pour ordinateurs, la fourniture et la pose de 2 prises normales pour les imprimantes, 2 prises normales pour les deux équipements d'analyse y compris l'alimentation dédiée depuis le coffret et enfin la fourniture et l'installation d'une prise RJ45 CAT 6 depuis le coffret informatique situé dans la pièce. Pour la baie informatique, fourniture et installation d'un bandeau et 2 noyaux RJ
Type de procédure	Marché en procédure adaptée en application du II de l'article 26 et du II de l'article 40 du Code des Marchés Publics (C.M.P.)
Exécution du marché	dernier trimestre 2008
Montant prévisionnel	5 500,00€ HT
Durée d'exécution	1 mois
Date limite de réception des offres	30-juil.-10
Conditions d'envois des offres	Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté avec les mentions "Consultation pour les travaux d'électricité", "Ne pas ouvrir"
Pièces à produire	Indications précisées dans l'avis d'appel à la concurrence
Critères de jugement des offres	En application de l'article 53 du C.M.P., les critères de jugement des offres porteront par ordre de priorité sur: les capacités techniques du candidat et la valeur technique de l'offre
Renseignements techniques	Monsieur Jean-Marie BOU au L.R.M.H. Tél. 01 60 37 77 85 - Courriel:jean-marie.bou@culture.gouv.fr
Visite des locaux	26 juillet 2010 à 11 heures